

Département du Bas-Rhin  
Arrondissement Chef-lieu

**COMMUNE DE GRASSENDORF**  
**Extrait des délibérations du Conseil Municipal**  
**Séance du 8 décembre 2014**  
*sous la présidence de M. Bernard INGWILLER, Maire*

Nombre de conseillers : élus: 11 en fonction: 11 présents ou représentés: 10

Membres présents : INGWILLER Bernard - OSTER Patrick - GEOFFROY Valérie -  
INGWILLER Marie-Rose - JUNG Benoît - MARTZ Marcel - MASSE Benoît -  
OEHLVOGEL Pascal - SCHAEFFER Annie - SZYMANSKI Marie-Jeanne

Absent excusé : BATT Michel

Convocation du 2 décembre 2014

**ORDRE DU JOUR :**

- 1) Lecture et signature du procès-verbal de la réunion du 7 novembre 2014
- 2) Désignation d'un secrétaire de séance
- 3) Réflexion sur les documents d'urbanisme : Carte Communale ou Plan Local d'Urbanisme - en présence des MM BAUMANN et WURGES du Conseil Général du Bas-Rhin
- 4) Spectacle de Noël
- 5) Divers

*(Approuvé à l'unanimité)*

Monsieur le Maire propose d'ajouter 3 points supplémentaires à l'ordre du jour :

- Subvention au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- Prise en charge des frais de restauration des invités à la cérémonie au Monument aux Morts
- Adhésion à l'Association des Amis du Mémorial d'Alsace-Moselle (AMAM)

*(Approuvé à l'unanimité)*

**Lecture du précédent procès-verbal et désignation d'un secrétaire de séance.**

Le procès-verbal de la séance du 7 novembre 2014 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur OSTER Patrick est désigné comme secrétaire de séance.

**Fête de Noël des enfants de Grassendorf : Contrat pour un spectacle**

Monsieur le Maire rappelle que la fête de Noël des enfants du village a été fixée cette année au dimanche 21 décembre.

## Subvention au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Monsieur le Maire, après avoir rappelé le rôle du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), propose de reconduire, comme chaque année, le versement d'une subvention pour un montant de 100 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **Approuve** le versement d'une subvention annuelle de 100 € au CCAS de Grassendorf à titre de participation au fonctionnement.
- **Dit** que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget de 2014

*(Approuvé à l'unanimité)*

## Prise en charge des frais de restauration des invités à la cérémonie au Monument aux morts

Les élus ont fait le choix cette année d'inscrire sur la stèle du Monument aux Morts l'ensemble des personnes de la Commune de Grassendorf qui ont sacrifié et laissé leur vie durant le dernier siècle.

Monsieur le Maire rappelle que la cérémonie, organisée en date du 16 novembre 2014, revêt d'un caractère exceptionnel. Elle a permis d'inaugurer la nouvelle stèle et a marqué, en même temps, le Centenaire de la première Guerre Mondiale.

À la suite de la cérémonie, l'ensemble des invités officiels a été convié à un déjeuner avec les membres du Conseil Municipal au Restaurant à l'Agneau de Pfaffenhoffen.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **Autorise** le Maire à mandater la facture d'un montant de 1.364,50 € TTC au Restaurant à l'Agneau de Pfaffenhoffen.
- **Dit** que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget de 2014

*(Approuvé à l'unanimité)*

## Adhésion à l'Association des Amis du Mémorial d'Alsace-Moselle

L'Adjoint au Maire, Patrick OSTER, présente à l'ensemble du Conseil Municipal l'Association des Amis du Mémorial d'Alsace-Moselle de Schirmeck, Association qui a pour but de promouvoir, de soutenir et d'animer le Mémorial de l'Alsace-Moselle.

Il propose à la Commune d'adhérer à cette association et informe le Conseil Municipal qu'une cotisation de 30 € par an est demandée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **Accepte** l'adhésion de la Commune de Grassendorf à l'Association des Amis du Mémorial d'Alsace-Moselle de Schirmeck avec une cotisation de 30 € par an.
- **Dit** que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget de 2014
- **Autorise** M le Maire à signer le bulletin d'adhésion.

*(Approuvé à l'unanimité)*

Pour extrait conforme  
Le Maire : Bernard INGWILLER



Affiché le : 18 DEC. 2014